

Image not found or type unknown



Besoins d'explications sur le paiement des sommes

Par **nicocad**, le **05/11/2009** à **12:53**

Bonjour, J'ai obtenu gain de cause sur mon procès au prud'homme en oct 08 ,j'ai reçu une somme à titre d'exécution provisoir (sur les salaires ,mis à pieds etc...)la partie adverse a ensuite fait appel à douai ,j'ai obtenu gain de cause à nouveau ,j'ai à nouveau reçu un chèque avec copies de fiches de paye. J'ai essayé tout les calculs inimaginables (net, brut) et je ne retrouve pas à quoi correspond les sommes. Ma question est : les sommes des dommages et intérêts et de l'article 700 du code civil , n'apparaissent nul part , vais-je les recevoir plus tard. S'il vous plait pouvez m'expliquer , j'ai pas tout compris , en vous remerciant d'avance